




**Nouveau
PONT**
de l'île d'Orléans

[Le projet en bref](#)

[Interventions
réalisées en 2022](#)

[Que réserve 2023?](#)

[Rapport
environnemental
concluant](#)

Une première infolettre sur la construction du nouveau pont de l'île d'Orléans

Vous êtes plusieurs à avoir témoigné de l'intérêt pour recevoir des nouvelles sur le projet de construction du nouveau pont de l'île d'Orléans. Tout juste avant la période des fêtes, le ministère des Transports et de la Mobilité durable est ravi de vous transmettre la première édition de l'infolettre consacrée à ce projet. Ainsi, vous pourrez en apprendre davantage sur l'évolution des travaux et les différentes facettes du projet.

Le projet en bref

Bien que sécuritaire, le pont actuel, mis en service en 1935, ne répond pas aux exigences actuelles (voies étroites, accotements inexistantes, limites de charge, etc.). Un nouveau pont à haubans d'une longueur de 2,1 km sera donc construit 120 mètres à l'ouest de l'existant.

Ce tracé a été sélectionné, car c'est celui qui a le moins de répercussions sur l'environnement et sur la circulation.

Il permettra la construction de nouveaux raccordements routiers sur la rive nord et sur la route 368, ainsi que le maintien de la circulation durant les travaux. Il est à noter que le pont actuel sera démantelé dans le cadre d'un contrat ultérieur.



NOUVELLES SUR LE PROJET

Une première année de travaux préparatoires qui se conclut positivement

Amorcés en août 2022, le Ministère tire un bilan positif de sa première saison.



Photo aérienne de l'intersection de la côte du Pont avec le chemin Royal et la route Prévost. Crédit photo: Pierre Lahoud, historien

Les travaux réalisés cette année dans la côte auront permis l'élargissement temporaire de la chaussée, sa reconstruction partielle ainsi que la reconstruction du ponceau de la Petite Rivière. Ces interventions contribueront d'ailleurs à limiter les épisodes de circulation en alternance en 2023 en maintenant la plupart du temps deux voies ouvertes dans la côte. La reconstruction de la route Prévost et du chemin Royal à l'ouest de l'intersection ainsi que le réaménagement de l'intersection ont également été réalisés cet automne. Les travaux prennent relâche en prévision de la période hivernale. À compter du printemps prochain, tout sera mis en œuvre pour mener à terme la reconstruction de la côte, y compris la construction du mur de soutènement du côté nord.



Photo aérienne de la côte du Pont. Crédit photo: Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Le Ministère souhaite remercier les insulaires, les automobilistes qui empruntent le pont fréquemment, la MRC, les mairesses et maires ainsi que tous les partenaires pour la collaboration dont ils ont fait preuve depuis le début des travaux.

Pour plus d'information, consultez le communiqué de presse du 1^{er} décembre 2022.

[Accéder au communiqué](#)

Que réserve 2023 ?

Une séance d'information sera organisée avant le début de la prochaine saison de travaux afin de présenter la programmation de 2023. Restez à l'affût pour connaître la date de la séance. Celles et ceux qui sont intéressés peuvent consulter le résumé de la séance tenue le 17 août dernier, qui se trouve sur [la page Web](#) du projet.

Rapport environnemental concluant

La conclusion du BAPE est maintenant connue sur les mesures d'atténuation. Un constat positif dans la poursuite du projet.

Bonne nouvelle!

Selon le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), publié le 25 mars dernier, la construction du nouveau pont de l'île d'Orléans « ne présente pas d'enjeu majeur ». Conséquemment, le projet a reçu l'aval du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable s'assurera de respecter les exigences énoncées dans le décret et d'en assurer le suivi tout au long du projet.

Le processus pour l'obtention de l'autorisation environnementale a permis de mettre en lumière la démarche de planification du projet et la prise en considération des enjeux liés à l'environnement. Aussi bien les propositions de compensation en matière environnementale que la consultation auprès des parties prenantes pour définir la signature architecturale du pont ont été soulignées dans le rapport.

Pour plus d'information, consultez le [rapport](#) se trouvant sur le site Web du BAPE.

RESTEZ INFORMÉ 

 [Québec.ca/pontorleans](https://quebec.ca/pontorleans)

